



Direction
Départementale des
Territoires et de la
Mer
des
Pyrénées-Orientales

Service de l'Eau et des Risques
Unité Prévention des Risques
02 rue Jean Richépin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Téléphone : 04.68.51.95.11
Télécopie : 04 68 51.95.85
Courriel : ddtm-ser-pr@
pyrenees-orientales.gouv.fr

Commune de



SAINT-LAURENT
DE-LA-SALANQUE

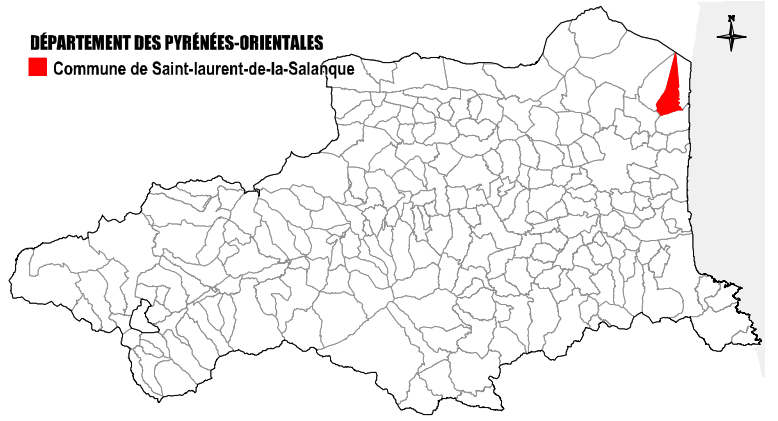
PPRNP modifié, approuvé et annexé
à l'arrêté préfectoral n° 2012205-0002
du 23 juillet 2012

Pour le Préfet et par délégation,
le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer,

Pour le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer,
Le Chef du Service de l'Eau et
des Risques, Adjoint

Christine MARSILLE

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Commune de Saint-laurent-de-la-Salanque



Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles

RISQUE INONDATION

CARTE DU ZONAGE RÈGLEMENTAIRE

LÉGENDE

PÉRIMÈTRE COMMUNAL

HAUTEURS DE SUBMERSION

HAUTEUR INFÉRIEURE À 0,50M
 HAUTEURS COMPRISE ENTRE 0,50M ET 1M
 HAUTEUR SUPÉRIEURE À 1M

ZONAGE RÈGLEMENTAIRE

ZONES NON URBANISABLES
 ZONES URBANISÉES OU URBANISABLES
AU TITRE DES RISQUES
 LITS MINEURS, ÉTANG, RETRAIT
PAR RAPPORT AUX COURS D'EAU, ETC.
 ZONES À RECOMMANDATION

